nulle part que les *guelfes*, au moyen âge, aient jamais songé à l'indépendance italienne dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot.»

L'histoire des cités italiennes, du XIIe au XVe siècle, n'est qu'un long récit de dissensions intestines; chacun des deux partis, tour à tour le plus fort, arrive au pouvoir, massacre, exile, proscrit, pour être à son tour renversé par une victoire de la faction rivale, exterminée, proscrite à son tour. Florence, plus que toutes les autres cités, est surtout déchirée par les factions *guelfe* et gibeline; le peuple était *guelfe*, l'aristocratie gibeline. On trouva pour chacun des deux partis une appellation nouvelle : les chefs du parti populaire furent désignés sous le nom de *blancs*, ceux du parti aristocratique sous le nom de *noirs;* mais ces désignations ne se confondirent pas avec celles de *guelfes* et gibelins. Ainsi, quoiqu'une grande partie de l'aristocratie, c'est-à-dire les noirs, soit gibeline, Dante et Machiavel sont gibelins et blancs, c'est-à-dire que, pour ce qui regarde la constitution de l'Italie, ils demandent une sorte de confédération sous la suzeraineté de l'empereur, et, pour ce qui regarde Florence, ils sont pour les institutions municipales contre le despotisme aristocratique. Dante est proscrit en 1303 par l'aristocratie, par les noirs, qu'il avait contribué à faire chasser deux ans auparavant; les noirs le proscrivent parce qu'il est *blanc*, chef du parti populaire, et le peuple le laisse proscrire parce qu'il est gibelin.

Le lecteur trouvera d'amples renseignements sur les dissensions des cités italiennes au moyen âge dans l'important ouvrage de M. Ferrari : les *Révolutions d'Italie*, publié à Paris et en français, en 1856. « L'auteur, avons-nous dit à l'article FERRARI, y renverse toutes les traditions et y peint sous un jour tout à fait nouveau la querelle des *guelfes* et des gibelins. »

Les mots *guelfes* et gibelins ont passé en proverbe pour caractériser la fureur insensée des haines italiennes, et, par extension, de deux familles, de deux factions, de deux partis ennemis :

« La guerre intestine dont l'arrondissement de Saint-Sylvain était menacé couvait depuis longtemps dans les esprits, comme la foudre dans les flancs des nues. On se sentait à la veille de l'un de ces événements qui changent le sort des empires, de l'une de ces convulsions qui ébranlent un pays jusque dans ses fondements. Célestin Vauxbelles, le député, était en face des plus grandes difficultés; pourrait-il, jusqu'au dernier moment, tenir ralliés dans sa main deux partis envieux l'un de l'autre? Comment ne pas échouer dans cette guerre de *guelfes* et de *gibelins* dont Saint-Sylvain allait être le théâtre? »

LOUIS REYBAUD.

Guelfes (ORDRE DES), ordre de chevalerie institué, le 12 août 1815, pour le royaume de Hanovre, par le régent George, devenu plus tard roi d'Angleterre sous le nom de George IV. Il a été ainsi appelé parce que la famille du fondateur descend de la maison des Guelfes. Les statuts de l'ordre furent successivement modifiés en 1841 et en 1849. Aujourd'hui, l'ordre des Guelfes est destiné à récompenser les services civils et militaires. Il se divise en quatre classes : les grands-croix, les commandeurs de première classe, les commandeurs de seconde classe et les chevaliers. Une cinquième classe est composée de sous-officiers et de soldats; ceux-ci portent une médaille et jouissent d'une pension de 24 rixdalers.

GUELK s. m. (ghèlk). Ichthyol. Nom des jeunes morues, sur les côtes de Flandre.

GUELL Y RENTE (José), littérateur et homme politique espagnol, né vers 1820, dans l'île de Cuba, d'une famille originaire de la Catalogne. Il commença ses études au collége de la Havane, puis vint les achever à Barcelone, où il fit son droit et se fit recevoir avocat à l'université de cette ville. Il inspira une passion romanesque à l'infante doña Josefa de Bourbon, sœur du roi, qu'il épousa en 1848 au mois de juin, après avoir triomphé de toutes les difficultés apportées à cette union. Il s'était retiré en province lorsque la révolution de 1854 éclata. Il fut l'un des premiers à soutenir le mouvement tenté par les généraux vicalvaristes. Elu député aux cortès en 1855, il fut réélu à cette assemblée en 1857. Appartenant de cœur au parti progressiste, M. Guell y Rente a provoqué plus d'une mesure libérale et s'est associé à toutes celles que son parti a tenté de faire prévaloir. On a de lui : les *Larmes du cœur* (Valladolid, 1854), poésies fort estimées; des *Méditations chrétiennes, philosophiques et politiques, à l'usage du peuple* (Valladolid, 1854); *Chagrins du cœur* (Valladolid, 1854), poésies aussi remarquées que les premières; *Pensées politiques et littéraires; Défense légale de l'infante doña Josefa de Bourbon*, mémoire en faveur de sa femme; *Légendes américaines; la Vierge d'Avicenne; Parallèle entre Isabelle Ire et Isabelle II;* la *Petite-fille du roi, Considérations politiques et littéraires* (1864) et un grand nombre d'articles publiés dans des journaux ou dans des revues. Des traductions de quelques-uns de ses travaux ont paru dans le *Moniteur* et dans la *Revue des races latines*.

GUELLAL s. m. (guèl-lal — mot ar.) Mus. Sorte de tambourin en usage chez les populations indigènes de l'Algérie et des autres parties de l'Afrique du Nord.

GUELMA, ville de l'Algérie, prov. de Constantine, ch.-l. d'arrond., sur la pente du mont Mahouna, sur le bord d'un plateau qui domine la vallée de la Seybouse; 4,016 hab., dont 1,138 Français, 980 étrangers, 378 juifs, 1,420 indigènes. Bureau arabe, mosquée, collége communal, justice de paix, musée d'antiquités, hôpital de 200 lits. Fruits renommés, forêts d'oliviers, pépinières, carrières de plâtre, moulins, tanneries, tuileries, fabriques de pâtes alimentaires, important commerce de bestiaux, huile et blés. Marchés considérables. L'arrond. comprend 35,836 hectares et 53,940 hab., dont 3,179 Européens et 50,761 indigènes.

On a découvert à Guelma des antiquités romaines, notamment des bas-reliefs et des inscriptions puniques et libyques, les débris d'un mur d'enceinte, les restes parfaitement conservés d'un théâtre, d'un temple circulaire, de thermes, etc. On remarque, en outre, à Guelma une jolie église, une élégante mosquée, la Casbah, bâtie en matériaux romains, et le musée, déjà riche en statues, en tombeaux, en autels, en inscriptions et en débris romains de toute sorte. Les environs de la ville sont charmants.

D'après M. Victor Bérard, Guelma fut fondée par les Romains sous le nom de *Calama*, pour commander la ville numide de *Sulhul*, dont parle Salluste, et qui était située de l'autre côté de la Seybouse. Calama, mentionnée par Paul Orose et saint Augustin, fut renversée par un tremblement de terre vers le IIe siècle de notre ère, et ne fut plus habitée depuis. Les ruines, confusément réunies, servirent à former un emplacement voisin où, selon M. Barbier, quelques constructions subsistantes furent utilisées pour former, au moyen d'un mur garni de treize tours carrées, un réduit dans lequel se réfugièrent les troupes pendant les invasions des Vandales et des musulmans.

Lorsque, le 15 novembre 1836, les Français, en se rendant au premier siége de Constantine, occupèrent cette espèce de citadelle, ils trouvèrent, dit le même auteur, son enceinte presque entièrement debout; elle se composait de fortes murailles qui, en quelques endroits, atteignaient encore 6 mètres d'élévation et circonscrivaient un espace de 7 à 8 hectares. En dehors des remparts, il y a un temple, des thermes et autres restes assez curieux. Cinq voies romaines sont parfaitement reconnaissables. Deux vont à Hippone en descendant les deux rives de la Seybouse; une autre se dirige vers Constantine; une quatrième aboutit à Zama et la cinquième prend la direction de Tiffick. L'occupation définitive de ce point a eu lieu le 30 septembre 1838. Une ordonnance du 20 janvier 1845 a décrété la fondation d'un centre de colonisation à Guelma; mais cette ville n'a commencé à prendre quelque importance qu'en 1848. En 1849, une colonie agricole fut placée dans l'enceinte même de Guelma et ne tarda pas à se fondre complétement avec la ville où les colons trouvèrent leurs premiers moyens d'existence. Aujourd'hui, Guelma compte près de 350 maisons, 1,800 Européens et 800 indigènes, la commune ayant, avec sa population éparse, près de 4,000 âmes.

Pendant longtemps, la majeure partie des colons, composée d'ouvriers d'art, négligea la culture pour s'occuper ailleurs; mais ils n'ont pas tardé à revenir aux travaux des champs, et il existe aujourd'hui sur tous les points du territoire un grand nombre de fermes, dont quelques-unes sont très-importantes. La ville et les environs sont très-abondamment pourvus d'eau. Les indigènes, en contact journalier avec les Européens, sont laborieux et soumis. Il est donc facile de travailler. De plus, en 1835, on a découvert sur le territoire des *Beni-Addour* une mine de plomb fort riche qui donne 250 grammes pour 1,500 grammes de minerai. Le pays est très-boisé et les forêts sont d'une exploitation peu coûteuse.

Il ne manque à Guelma, pour occuper un des premiers rangs dans le mouvement commercial de l'Algérie, que de faciles communications avec Constantine, Bone et Philippeville. C'est là une nécessité de premier ordre à laquelle les administrateurs de la province n'ont pas songé, et pendant que, pour donner satisfaction à des intérêts privés qui s'imposaient au conseil général, elle ouvrait de Philippeville à Jemmapes une route impraticable par ses rampes, mais aussi dispendieuse qu'inutile, elle laissait Guelma privée de tout moyen de communication. Malgré cela, le sol est tellement riche que quelques villages groupés autour de Guelma prospèrent. Ils n'attendent plus, pour atteindre le degré de développement que leur promettent la qualité de la terre et la facilité des irrigations, qu'un chemin de fer encore à l'état de projet. Dans les environs de Guelma, on trouve de nombreuses sources thermales. Les plus renommées sont celles d'Hammam-Meskoutine.

GUÉLON-MARC (Pierre-Prosper), né à Troyes en 1752, mort en 1822. Il se fit connaître en 1792 par une lettre qu'il écrivit à la Convention, le 16 décembre, dans laquelle il offrait sa tête pour sauver celle de Louis XVI. Cette lettre ne fut point lue à l'Assemblée, mais des indiscrétions en révélèrent le contenu au public. Il traversa toute la Révolution sans être inquiété. En 1814, lors de l'entrée des alliés à Troyes, l'un des premiers il signa l'adresse demandant le retour des Bourbons, et l'empereur Alexandre, qui avait des flatteries pour tout le monde, le surnomma le *Decius français*. Une place de commissaire de police dans sa ville natale fut tout ce qu'il obtint de la Restauration. On a de lui : *De l'influence de la morale publique et de la médecine légale sur le jugement par le jury* (1814, in-8°).

GUELPH, ville du Canada occidental, dans le comté de Waterloo, sur la rivière de la Speed et sur une ligne de chemin de fer unissant le lac Erié à la ville de Toronto; 2,000 hab.

GUELTE s. f. (ghèl-te — corruption du mot allemand *geld*, argent, importé par les juifs allemands). Comm. Part de bénéfice attribuée à l'employé d'une maison de nouveautés qui qui est parvenu à vendre une marchandise démodée ou un peu fanée, que l'on désigne d'ordinaire sous le nom de ROSSIGNOL.

— **Encycl.** La *guelte* est une prime de tant pour 100 offerte par la maison de commerce au commis qui vendra l'*aüs* ou article vieilli dans les rayons. Les anciens magasins de nouveautés redisent encore l'histoire de certaine robe à *guelte* qui ferait le sujet d'un poëme épique. Il s'agissait d'un coupon de gros de Naples d'un vert jaune clair, que le patron prétendait tenir du prédécesseur de son prédécesseur. Plusieurs générations de commis avaient passé sur le maudit coupon : 60 pour 100 de *guelte* devaient récompenser les efforts du bienheureux qui parviendrait à en purger le magasin! Vingt fois on l'avait vendu, et la soirée du troisième jour de rigueur ne s'écoulait jamais sans qu'on vînt le rapporter. Cependant une dame se présente un matin; elle partait le soir même pour Le Havre, où l'attendait son mari et elle devait s'embarquer immédiatement pour les Etats-Unis. Dans sa précipitation, elle se laisse glisser entre les bras la fameuse robe, un jeune commis l'accompagne à son hôtel où le prix doit en être compté; il a ses instructions et le paquet est confectionné avec un luxe inusité de toile d'emballage, de papier, de ficelles et de cire; l'étoffe est ainsi mise à l'abri d'un dernier examen de la part de la dame, qui n'a plus qu'à la faire entrer dans sa malle de voyage. La voilà bien vendue, n'est-ce pas? On ne revient pas d'Amérique pour changer une robe. Le commis suit donc la dame.... Il arrive juste à temps pour la recevoir évanouie dans ses bras. Le mari a succombé à une attaque d'apoplexie... Il ne faut plus à sa veuve que des robes de deuil. « Que ne la fait-elle teindre en noir! » s'écrie le patron furieux. Une autre fois, un voleur emporte le coupon. Le patron va déposer sa plainte au commissaire de police, lorsque les commis trop heureux d'être débarrassés d'un *aüs* aussi tenace, offrent d'en payer le prix plutôt que d'ébruiter l'affaire; mais le voleur, arrêté le jour même, jugé peu après, est condamné à la prison, et le greffe restitue la robe en bon état. Pourtant le sort finit par se lasser. Une soubrette entre un soir dans le magasin, haletante, fatiguée, tenant un échantillon à la main, échantillon qu'elle a promené dans tout Paris sans pouvoir parvenir à l'assortir. Tout le personnel de la maison a la chair de poule, le patron a pâli. Ce dernier s'élance : « Oui, dit-il à la jeune fille d'une voix émue, la couleur que vous me demandez n'est pas commune... cependant, voulez-vous voir, messieurs, si nous n'avons pas quelque chose qui..? » Comparaison faite, l'échantillon et le coupon avaient dû appartenir à la même pièce. Et quinze jours plus tard, la maîtresse de la soubrette, qui n'était autre que Mlle Déjazet, créait le personnage de la vieille baronne dans la *Fiole de Cagliostro*, avec une certaine douillette de soie vert jaune clair, pareille à celles qui se portaient vers 1780.

GUÉMADEUC (Baudoin DE), pamphlétaire français, né en Bretagne en 1734, mort en 1817. Il épousa une fille du fermier général d'Arlincourt, devint référendaire au grand conseil, puis maître des requêtes (1762) et se vit contraint de se démettre de cette place en 1779. Si l'on en croit l'auteur de *Paris, Versailles et les provinces* (1809), le garde des sceaux Miroménil, prévenu par son intendant que des pièces d'argenterie disparaissaient souvent de sa table après ses réceptions, parvint, à l'aide d'un espion, à découvrir que le voleur était de Guémadeuc. Miroménil fit appeler ce dernier dans son cabinet et lui reprocha sa conduite. Au lieu de s'excuser, Guémadeuc crut se tirer d'affaire par une sotte plaisanterie : il répondit que M. le garde des sceaux lui ayant annoncé qu'il y aurait toujours à sa table un couvert pour lui, il avait cru pouvoir emporter le sien sans indiscrétion. Enfermé à Vincennes, puis au couvent des cordeliers de Tanlay, il subit une rigoureuse détention pendant laquelle il s'occupa d'astronomie et de littérature. En 1782, il adressa à l'Académie des sciences quelques dissertations intéressantes, et composa, cette même année, un pamphlet intitulé : l'*Espion dévalisé* (Neufchâtel, 1782, in-8°), qui renferme un grand nombre d'anecdotes scandaleuses et fut pour cela même très-recherché. Après sa sortie de prison, de Guémadeuc vécut dans l'obscurité.

GUEMBE s. m. (ghan-be). Hortic. Fruit du Paraguay, dont les semences, placées sur l'écorce pourrie des branches d'arbres vivants, poussent des fibres qui descendent jusqu'à terre et y prennent racine.

GUÉMÉNÉE, terre située en Bretagne, et qui a donné son nom à une branche de la maison de Rohan. Cette branche a pour auteur Charles de Rohan, fils de Jean Ier et de Jeanne de Navarre, qui mourut vers 1435, laissant, de Catherine du Guesclin, Louis de Rohan, seigneur de GUÉMÉNÉE. Celui-ci, marié à Marie de Montauban, fut père de Pierre de Rohan, auteur du rameau des seigneurs de Gié, et de Louis de Rohan, seigneur de GUÉMÉNÉE, mort en 1508. Louis de Rohan, seigneur de GUÉMÉNÉE et de Montbazon, fils aîné de Louis, qui précède, fut père de Louis et aïeul d'un autre Louis, qui épousa, en 1529, Marguerite de Laval. De ce mariage sortit Louis de Rohan, sénéchal d'Anjou, en faveur de qui la terre de Guéménée fut érigée en principauté, et la baronnie de Montbazon en comté. Il avait épousé Léonore de Rohan, de la branche de Gié, dont vinrent : 1° Louis de Rohan, en faveur de qui le comté de Montbazon fut érigé en duché-pairie par Henri III en 1588, lequel mourut sans postérité en 1589; 2° Pierre de Rohan, qui a continué la filiation de sa branche; 3° Hercule de Rohan, auteur de la branche des ducs de Montbazon; 4° Alexandre de Rohan, marquis de Marigny, mort sans postérité. Pierre de Rohan, prince de GUÉMÉNÉE, sénéchal d'Anjou, ne laissa qu'une fille, Anne de Rohan, qu'on vient d'indiquer, princesse de GUÉMÉNÉE, qui porta cette principauté à son mari et cousin, Louis de Rohan, comte de Rochefort, de la branche de Montbazon. (V. MONTBAZON, pour les derniers représentants des Rohan-Guéménée.)

GUÉMÉNÉ-PENFAO, bourg de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. N.-E. de Savenay, sur une hauteur, près du Don; pop. aggl., 809 hab. — pop. tot., 5,637 hab. Ancienne châtellenie qui appartenait, au XVIIIe siècle, au prince de Condé. La commune de Guéméné-Penfas présente une superficie de 10,548 hectares. Château de Bruc.

GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Pontivy; pop. aggl., 1,603 hab. — pop. tot., 1,672 hab. Ce bourg doit son origine à un château fort bâti vers la fin du XIe siècle par un seigneur nommé Guégant, et reconstruit au XVe siècle par Louis de Rohan. Cette forteresse, démantelée sous Louis XIII, présente les traces de neuf tours, dont trois carrées, construites en pierre de grand et de moyen appareil. Nous signalerons aussi à Guéméné une colonne élevée en l'honneur de l'enseigne de vaisseau Bisson, qui se fit sauter avec son navire en 1827, plutôt que de se rendre à des pirates grecs.

GUÉMUL s. m. (ghé-mul). Mamm. Animal peu connu, qui habite les montagnes les plus inaccessibles du Chili.

— **Encycl.** Le *guémul* ou *huémul* est un animal peu connu, presque fabuleux, et qui, dans tous les cas, a beaucoup occupé les zoologistes. Il ressemble, dit-on, à l'âne par la forme du corps, et a les pieds à deux doigts comme les ruminants; de là son nom scientifique *equus bisulcus*. Il habite les hauteurs les plus inaccessibles des Andes du Chili, où il est très-rare. D'après Molina, qui l'a décrit le premier, ce serait en réalité une espèce de pachyderme du genre cheval; pour d'autres, ce serait un ruminant, un lama mal observé; d'autres enfin nient complétement l'existence du *guémul*.

GUÉNARD (Constance), prédicateur français, né à Dôle en 1584. Il fit preuve dès son enfance d'une brillante intelligence, et se prépara à la carrière d'avocat. On ignore pourquoi il renonça tout à coup à une position qui lui promettait du succès et de la considération; ce qui est certain, c'est qu'il entra dans un couvent de capucins, où il prit le nom de **Père Léandre**, sous lequel il se fit connaître. « Destiné à la prédication, lisons-nous dans la *Biographie universelle*, il parut successivement dans les principales villes de la province, et ses débuts confirmèrent l'opinion avantageuse que l'on avait de ses talents. Fier des suffrages qu'il venait de recueillir, il se crut le droit de postuler une place de lecteur en théologie ou en philosophie; mais, n'ayant pu l'obtenir, ce mécompte blessa profondément son orgueil. » Il partit pour Rome, afin d'obtenir sa sécularisation; mal accueilli, il revint vivement froissé et se fit cordelier. Mais il ne tarda pas à quitter son nouveau couvent. Arrivé à Montbéliard, il abjura le catholicisme et se rendit ensuite à Bâle, où il publia, en 1618, une *Déclaration des causes de la conversion de Constance Guénard* (in-8°), opuscule aujourd'hui introuvable, et qui fut condamné au feu par arrêt du parlement de Dôle. Guénard devint ensuite correcteur dans l'imprimerie de Candole, à Yverdun, et il y surveilla l'exécution des *Œuvres de Xénophon*, publiée en 1619. La date de sa mort est inconnue.

GUÉNARD (Antoine), jésuite, littérateur, né à Domblin (Lorraine) en 1726, mort en 1806. Il fut couronné par l'Académie française, en 1755, pour un *Discours sur l'esprit philosophique*, qui fit concevoir de belles espérances; mais l'auteur s'en tint là. « On a peine à concevoir, dit La Harpe, qu'un homme qui écrivait si bien soit resté depuis dans l'inaction. »

GUÉNARD (Elisabeth), baronne DE MÉRÉ, romancière féconde, née à Paris en 1751, morte en 1829. Elle appartient à cette école sentimentale, romanesque, fausse, qui caractérise les premières années de ce siècle. Voici la liste d'une partie de ses nombreux romans : *Irma*, ou les *Malheurs d'une jeune orpheline* (1801, 4 vol.); *Hélène et Robert* ou les *Deux pères* (1802, 2 vol.); l'*Enfant du prieuré* ou la *Chanoinesse de Metz* (1802, 2 vol.); le *Captif de Florence* ou les *Derniers moments de Pie VI* (1802, 2 vol.); *Blanche de Rancy* ou *Histoire de deux jeunes Françaises dans les déserts et chez les sauvages* (1802, 2 vol.); *Histoire de Mme Elisabeth de France, sœur de Louis XVI* (1802, 3 vol.); *Mémoires d'Athénaïs, comtesse d'Ormont* (1803, 4 vol.); *Mémoires historiques de Mme la princesse de Lamballe* (1804, 4 vol.); *Laure et Ermance* ou la *Victime de la cour de Savoie* (1804, 3 vol.); *Achille, fils de Roberville*, ou le *Jeune homme sans projets* (2 vol.); *Agathe d'Entragues* (roman historique, 1807, 6 vol.); *Antonine de Châtillon* (4 vol.); *Chrysostome, père de Jérôme* (2 vol.); les *Deux filles naturelles* ou *Malheur et Bonheur* (4 vol.); *Eléonore* ou la *Belle blanchisseuse* (1809, 2 vol.); *Emilie de Valbrun*, ou les *Malheurs du divorce* (3 vol.); *Mémoires de Mme la duchesse de Mazarin écrits par elle-même* (2 vol.); *Mémoires historiques de Mlle Aïssé* (1807, 2 vol.); *Mme Billy* ou les *Bourgeois de Paris* (4 vol.); les *Matinées du hameau* ou *Contes d'un grand-père à ses petits-enfants* (1808, 4 vol.); *Isaure et Elvire* (1810, 3 vol.); la *Laitière de Bercy*, anecdote du siècle de Louis XIV (3 vol.); *Cécile de Châtenay* ou le *Pouvoir et les charmes de l'harmonie* (1814, 2 vol.); *Eugène de Nerval* ou le *Tuteur infidèle* (1814, 4 vol.); *Lucien de Murcy* ou le *Jeune homme d'aujourd'hui* (1816, 2 vol.); *Malédiction paternelle* ou la *Perfidie d'une belle-mère; Méline* ou les *Horreurs de la jalousie* (1816, 5 vol.); *Mme Bloc* ou l'*Intrigante* (1817, 4 vol.); le *Charpentier de Saardam*, anecdote du règne de Pierre le Grand (1817, 3 vol.); *Charles le Mauvais* ou la *Cour de Navarre*, roman historique (1817, 4 vol.); les *Augustes victimes du Temple* (1818, 3 vol.); *Saint Vincent de Paul* (1818, 4 vol.); *Thérèse de Wolmar* (1821, 3 vol.); *Vie du duc de Penthièvre* (2 vol.); le *Ministre de Westbury* (2 vol.); l'*Abbaye d'Hartfort* ou *Lise et Amédée* (4 vol. in-12). Dans les romans et les écrits publiés sous son nom, Elisabeth Guénard s'est constamment attachée à prôner les idées religieuses et monarchiques; mais, dans ses romans publiés sous les pseudonymes de Boissy, de Geller, de Faverolles, ancien officier de cavalerie, il est loin d'en être ainsi : bon nombre d'entre eux sont irréligieux, obscènes même, comme : les *Trois moines*, les *Capucins*, le *Diable ermite*, etc. Toutes les productions de cet écrivain, dont la facilité de plume était étonnante, sont tombées dans un oubli mérité.

GUENDULAIN (Joachimo-Ignacio MENCOS Y MANSO DE ZUNIGA comte DE), poëte et homme politique espagnol, né à Pampelune le 6 août 1799. Il obtint, à l'âge de trente-trois ans, le prix de poésie, offert par l'Académie royale d'Espagne, la seconde année de la fondation de cette société. Ce poëme était intitulé le *Siége de Zamora*. Le comte de Guendulain fut appelé à faire partie de cette Académie en 1841, honneur qui fut plutôt accordé à sa haute position qu'à sa fécondité littéraire. Comme homme politique, le comte de Guendulain a également reçu de nombreux honneurs, dus surtout à son nom et à son titre. Après avoir été député aux cortès, il a été nommé sénateur en 1849. Membre du parti réactionnaire, il avait, par suite des événements politiques, émigré en France de 1841 à 1843. Il fit, en 1851, partie de la commission franco-espagnole qui fut chargée de déterminer les limites respectives de la France et de l'Espagne. En 1858, il occupa durant six mois le poste de ministre du commerce et du progrès. Déjà gentilhomme de la chambre de la reine, le comte de Guendulain a été élevé, en 1864, au rang de grand d'Espagne de première classe, et nommé grand-croix de l'ordre de Charles III. Il a épousé, en 1848, la fille puînée du comte d'Espeleta, chef d'une des principales familles de l'Espagne; mais il est sans enfants capables de succéder à ses titres.

GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD (Philibert), naturaliste français, né à Semur le 2 avril 1720, mort dans la même ville le 28 novembre 1785. Il est surtout célèbre par sa collaboration à l'*Histoire des oiseaux*, de Buffon. Egalement versé dans la connaissance de l'économie politique, de la littérature et de l'histoire naturelle, il entreprit de continuer la *Collection académique* de Jean Berryat, recueil commencé en 1754 et concernant surtout la médecine, l'anatomie et la chirurgie. Des collaborateurs sur lesquels il comptait lui ayant fait défaut, il fut contraint d'abandonner cette publication. Il mit en tête du troisième volume un discours aussi remarquable par l'élégance du style que par la profondeur des idées philosophiques. L'envoi de ce volume à Buffon commença leurs relations. Guéneau de Montbéliard avait épousé Elisabeth-Bénigne Potot, née à Semur en 1727, morte en 1790, femme vraiment remarquable, qui partageait ses goûts scientifiques et littéraires. Grands admirateurs tous deux de Buffon, ils offrirent à l'illustre naturaliste de l'aider dans ses recherches, et Buffon s'empressa d'agréer cette coopération, propre à alléger quelque peu le fardeau dont il était chargé. Guéneau, aidé par sa femme, rassembla sur les mœurs des oiseaux de nombreuses observations, fit des extraits dans les récits de voyages, classa tous ces documents et les communiqua à Buffon, qui en fut enchanté. Peu à peu son style prit les formes de celui du maître; aussi Buffon a-t-il dit de lui : « C'est l'homme du monde dont la façon de voir, de juger et d'écrire a le plus de rapport avec la mienne, » et il lui attribue, dans l'*Histoire des oiseaux*, une place considérable. Il a poussé la délicatesse jusqu'à faire figurer sous le nom de Guéneau de Montbéliard des morceaux dont celui-ci lui avait donné le fond, mais qu'il avait revêtus de sa forme merveilleuse. Du reste, Guéneau de Montbéliard fit de cette collaboration son occupation assidue et s'y absorba complétement. Il tournait assez bien le vers, et les recueils du temps ont inséré de lui quelques impromptus spirituels; il a même composé un poëme, l'*Ingratitude*, qui est resté manuscrit. On lui doit, en outre : l'*Homme de lettres bon citoyen* (1777), traduction d'un livre italien; un *Discours sur la peine de mort*, un traité de l'*Inoculation*, dont il se déclara fervent partisan, de nombreux articles sur divers sujets dans l'*Encyclopédie*, etc. Sa femme a écrit un *Précis de la vie de Guéneau de Montbéliard*, pour servir à l'éloge qui devait être prononcé devant l'Académie de Dijon, dont il était membre. On trouve cette intéressante notice à la page 335 du tome Ier de la *Correspondance de Buffon*, qui contient aussi les nombreuses lettres que lui a écrites Buffon, lettres qui servent à se rendre un compte exact de l'importance du travail de Guéneau de Montbéliard dans l'*Histoire naturelle* de son ami.

GUÉNEAU DE MUSSY, publiciste français, né en 1776, mort en 1834. Il était parent de Guéneau de Montbéliard. Après de brillantes études, il entra à l'Ecole polytechnique, récemment fondée; mais il refusa de prêter le serment que la République exigeait (1795), et fut obligé d'en sortir. Il se consacra dès lors à la littérature et écrivit dans le *Mercure* et le *Journal des Débats*. Fontanes le fit nommer inspecteur général et conseiller d'Etat. Guéneau de Mussy remplit ces fonctions avec zèle, devint secrétaire de l'Université après 1815, et conserva sa place sous tous les gouvernements. On a de lui : un *Discours sur la question des petits séminaires* (Paris, 1825 et 1837); des *Observations sur les développements présentés à la Chambre des députés par M. Murard de Saint-Romain sur l'instruction et l'éducation* (Paris, 1816, in-8°). Il a publié, en outre, une édition revue du *Traité des études* de Rollin (Paris, 1805, 4 vol. in-12), et une édition des *Mélanges religieux* de Mlle Natalie Pitois.

GUÉNEAU DE MUSSY (N...), médecin français, né en 1780, mort en 1857. Il fut reçu docteur en 1803. Nommé quelques années plus tard médecin des hôpitaux, il exerça pendant de longues années ces fonctions à l'Hôtel-Dieu. Il était membre de l'Académie de médecine depuis 1823 et faisait partie de la section de physique et de chimie médicales. Guéneau de Mussy n'a guère écrit; en revanche, il prit souvent la parole à l'Académie, et jouit toujours du rare privilége d'y être écouté avec une religieuse attention, parce qu'il ne parlait jamais que pour concilier des opinions extrêmes et ramener l'assemblée aux principes vrais. Il fut plusieurs fois rapporteur de la commission des remèdes secrets; ses rapports sont restés des modèles d'indépendance et de précision. — Son fils, Henri GUÉNEAU DE MUSSY, reçu docteur en 1844, était médecin de la famille d'Orléans, et il la suivit dans l'exil.

GUÉNEAU DE MUSSY (Noël), médecin français, de la famille des précédents. Il fut reçu docteur à Paris en 1839. Nommé successivement chef de clinique de la Faculté à l'Hôtel-Dieu, agrégé, et médecin du bureau central, M. Guéneau de Mussy est aujourd'hui médecin de l'Hôtel-Dieu et membre de l'Académie de médecine, comme l'avait été son oncle. Outre sa thèse inaugurale et celle qu'il soutint pour l'agrégation, nous avons de lui : *Causes et traitement de la tuberculisation pulmonaire* (1860, 1 vol. in-8°); *Leçons de pathologie générale* (1869, in-8°).

GUÉNEBAUD (Jean), antiquaire français, né à Dijon, mort dans la même ville en 1629 ou 1630. Il se fit recevoir docteur à Padoue, où il exerça son art, puis alla habiter Rome et Dijon (1596). Il devint dans cette ville médecin de l'écurie du roi et du maréchal de Biron, gouverneur de Bourgogne. Peu de temps après son retour à Dijon, il découvrit dans une de ses vignes un tombeau en pierre, de forme ronde, haut de 30 centimètres et renfermant une urne en verre, qui excita vivement l'attention de Saumaise, de Casaubon, de de Thou, etc. D'après une inscription grecque grossièrement sculptée, ce tombeau était celui d'un grand prêtre nommé Chindonax. Guénebaud écrivit à ce sujet un ouvrage intitulé : le *Réveil de Chindonax, prince des Vacies, druydes celtiques dijonnois* (Dijon, 1621, in-4°). Ce monument, auquel Guénebaud dut une certaine réputation, fut donné par son fils au cardinal de Richelieu, et servit par la suite d'abreuvoir dans la basse-cour d'un curé de village.

GUÉNEBAULT (Louis-Jean), archéologue, né à Paris en 1789. Il a occupé pendant longtemps au ministère des finances un emploi qu'il a abandonné pour se livrer entièrement à son goût pour l'étude des antiquités. Il est membre de la Société des antiquaires de France. Outre de nombreux articles dans les *Annales de philosophie chrétienne*, dans la *Revue archéologique*, le *Magasin pittoresque*, la *Revue de sphragistique*, etc., on a de lui : *Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge* (1843, 2 vol. in-8°); *Dictionnaire iconographique des attributs, des figures et légendes des saints, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament* (1850, in-8°). Il a publié plusieurs fragments d'un *Dictionnaire iconographique et raisonné de la sigillographie*.

GUÉNÉE (l'abbé Antoine), théologien et érudit français, membre de l'Académie des inscriptions, né à Etampes en 1717, mort en 1803. Il fut pendant vingt ans professeur de rhétorique au collége du Plessis, se fit connaître d'abord par de bonnes traductions de plusieurs livres de controverse anglais, et publia en 1769 (1 vol. in-8°) un ouvrage remarquable, sous le titre de *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire*. C'est une défense de la Bible en général et du peuple hébreu en particulier, contre les sarcasmes de Voltaire. Le théologien suit pas à pas le philosophe, le prend en flagrant délit de contradiction, oppose à ses plaisanteries les données fournies par l'érudition, rend d'ailleurs hommage à son incontestable talent, et applaudit à ses persévérants efforts en faveur de la tolérance religieuse et de l'égalité civile. La critique est fine, pressante, légèrement sardonique. Elle produisit d'autant plus d'effet, qu'elle était plus modérée. Voltaire put à peine se fâcher, quelque sensible que lui fût le coup. Le livre de l'abbé Guénée eut un succès prodigieux, qui s'est à peine ralenti de nos jours, car il est encore au nombre des livres classiques dans les séminaires. Il valut à l'auteur la place de sous-précepteur des enfants du comte d'Artois, puis l'abbaye de Loroy, près de Bourges. En 1790, l'abbé Guénée prêta serment à la constitution civile du clergé. Il subit une courte détention pendant la Terreur. On a encore de lui, outre des traductions de divers ouvrages anglais, deux savants *Mémoires sur la fertilité de la Judée depuis la captivité de Babylone jusqu'à l'expédition d'Adrien*, lus à l'Académie des inscriptions en 1779, et qui ont été mis à la suite des dernières éditions des *Lettres de quelques juifs*, notamment de celle de 1857 (3 vol. in-12).

GUÉNÉE (Adolphe), auteur dramatique français, né à Paris en 1818. Il est fils d'un ancien chef d'orchestre du théâtre du Palais-Royal et a été pendant quelque temps directeur d'une troupe d'acteurs en province; il a composé, soit seul, soit en collaboration, des drames, des revues, des féeries, parmi lesquels nous citerons : l'*Orphelin du parvis Notre-Dame* (1838); les *Gueux de Paris* (1841); l'*Hôtel Bullion* (1842); un *Voyage en Icarie* (1848); la *Graine de mousquetaires* (1849); *Voilà c' qui vient d' paraître* (1852); les *Variétés* (1853); la *Vivandière* (1855); *Allons-y gaiement* (1856); le *Marquis de Carabas* (1858); *Tout Paris y passera* (1859); *Monsieur Croquemitaine* (1860); *Robinot vit encore* (1866).

GUÉNÉGAUD (Henri DE), comte DE MONTBRISON, marquis DE PLANCY, etc., financier et homme d'Etat français, né en 1609, mort à Paris en 1676. Fils de Gabriel de Guénégaud, trésorier de l'épargne, il succéda à son père en 1638, devint en 1643 secrétaire d'Etat chargé du département de la maison du roi, et fut nommé garde des sceaux en 1656. Tombé en disgrâce en 1669, il eut Colbert pour successeur à la secrétairerie d'Etat. Henri de Guénégaud avait considérablement accru son patrimoine par des spéculations heureuses, ce qui lui permit de venir en aide au roi pendant les troubles de la Fronde. Il aimait les arts, le luxe, et faisait un noble usage de sa fortune. Le nom de ce financier habile a été donné à une des rues de Paris, où il avait fait construire par Mansart un hôtel magnifique.

GUÉNEPIN (Jean-Marie-Auguste), architecte, né à Paris en 1780, mort en 1842. Il était fils d'un avocat au parlement. En sortant de l'atelier de Peyre, il remporta le grand prix d'architecture (1805) et se rendit à Rome, où il passa cinq ans et restaura l'arc de triomphe de Titus. Après son retour en France, il devint inspecteur des travaux de construction de l'abattoir Montmartre, architecte d'un des arrondissements de Paris (1822), et membre de l'Académie des beaux-arts (1833). Guénepin n'a attaché son nom à aucun monument d'une importance considérable. On lui doit l'*Eglise de Noisy-le-Sec*, le *Maître-autel de l'église Saint-Thomas-d'Aquin*, les *Plans du village de Bellevue*, etc.

GUÉNEPIN (François-Jean-Baptiste), architecte français, neveu du précédent, né à Noli, près de Montenotte, en 1807. Il a fait ses études artistiques à Paris, sous la direction de son oncle, et remporté, en 1837, le grand prix d'architecture. De retour à Paris en 1842, il fut appelé aux fonctions de sous-inspecteur, puis devint architecte du gouvernement. En 1855, il a été nommé membre du jury de l'Ecole des beaux-arts. C'est M. Guénepin qui a commencé la construction de la mairie du XIIe arrondissement, terminée en 1847 par M. Hittorf.

GUENET (Paul-Alexandre), évêque français, né à Rouen en 1668; on ignore la date de sa mort. Nommé évêque de Pons en 1727, il se signala par l'acharnement qu'il mit à défendre la fameuse bulle *Unigenitus*, qui troubla si profondément le clergé catholique. Ses écrits anonymes sur cette matière sont empreints d'une grande exaltation; citons : *Lettres d'un docteur en théologie à un jeune magistrat de province; Observations sur le refus que fait le Châtelet de reconnaître la Chambre royale*. Ces écrits furent condamnés au feu par le Châtelet de Paris et par le parlement de Toulouse, ce qui ne calma nullement Guenet; au contraire. A la fin, cet évêque fut dépossédé de son siége et exilé.

GUENGAT, village et comm. de France (Finistère), cant. de Douarnenez, arrond. et à 9 kilom. de Quimper; 1,231 hab. Son église romane est ornée de vitraux représentant les *ducs de Bourgogne*. Restes d'un château qui fut pris deux fois par les ligueurs de Quimper.

GUÉNIC s. m. (ghé-nik). Bot. Syn. de BONDUC.

GUENILLE s. f. (ghe-ni-lle; *ll* mll. — probablement dimin. de l'ancien français *gone, gonne*, longue robe à l'usage des hommes et des femmes, casaque. On trouve aussi dans les anciens auteurs les diminutifs *gonele, gunelle. Gonelle* a probablement fourni *souquenille* en même temps que *guenille*). Vêtement en lambeaux, haillons; habit misérable : *Etre couvert de* GUENILLES, *d'une* GUENILLE. *Un mendiant en* GUENILLES.

L'Europe, qui marche à béquilles,
Riche goutteuse, ne croit pas
A la vertu sous des *guenilles*.

BÉRANGER.

— Fig. Objet méprisable, de nulle valeur :

Le corps, cette *guenille*, est-il d'une importance,
D'un prix à mériter seulement qu'on y pense?

MOLIÈRE.

— **Allus. litt. Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère,** Vers des *Femmes savantes* de Molière (acte II, scène VII). Le bonhomme Chrysale vient d'être forcé de renvoyer sa cuisinière Martine, qui lui faisait de bons potages, mais dont les fautes de syntaxe écorchaient les oreilles puristes de sa femme Philaminthe et de sa sœur Bélise. Encore sous le coup de cette contrariété, il s'emporte contre Vaugelas et fait l'apologie du pot-au-feu :

Je vis de bonne soupe et non de beau langage.

Philaminte, indignée, lui répond :

Que ce discours grossier terriblement assomme!
Et quelle indignité, pour ce qui s'appelle homme,
D'être baissé sans cesse aux soins matériels,
Au lieu de se hausser vers les spirituels!
Le corps, cette *guenille*, est-il d'une importance,
D'un prix à mériter seulement qu'on y pense,
Et ne devons-nous pas laisser cela bien loin?

CHRYSALE. [soin :
Oui, mon corps est moi-même, et j'en veux prendre
Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère.

La *guenille* de Chrysale a passé en proverbe, pour montrer que l'on n'est pas insensible aux satisfactions matérielles.

« M. Jean Reynaud est bien malheureux. Il n'aspire à rien de moins qu'à l'état d'absolu; son corps, cette *guenille*, le retient. Quelle déplaisance d'être obligé, comme les plus vils des animaux, de manger et de boire, de recommencer tous les jours, et quelle mortification pour un philosophe, dans les suites! »

PROUDHON.

« Il y a des gens qui font très-bon marché de ce qu'ils appellent dédaigneusement *besoins matériels, satisfactions matérielles.* Ils me diront, sans doute, comme Bélise à Chrysale :

Le corps, cette *guenille*, est-il d'une importance,
D'un prix à mériter seulement qu'on y pense?

Et quoiqu'en général bien pourvus de tout, ce dont je les félicite sincèrement, ils me blâmeront d'avoir indiqué comme un de nos premiers besoins celui de *l'alimentation.* »

BASTIAT.

GUENILLON s. m. (ghe-ni-llon; *ll* mll. — dimin. de *guenille*). Petite guenille :

. . . Qui pourrait compter le nombre de haillons,
De pièces, de lambeaux, de sales guenillons?

BOILEAU.